

Calendrier des élections 2021

Toutes les dates à retenir en prévision du scrutin du 7 novembre 2021.

17 septembre

Premier jour pour produire une déclaration de candidature et pour autoriser un candidat indépendant.

1^{er} octobre

Dernier jour pour produire une déclaration de candidature au bureau du Président d'élection. Heure limite fixée à 16 h 30.

5 octobre

Dernière séance ordinaire du conseil municipal.

12 octobre à 18 h 30

Rencontre des candidats à la mairie et de chacun des sièges pour convenir des règles de fonctionnement.

19 octobre entre 19h et 22h et 20 octobre entre 10h et 13h

Séances de la commission de révision de la liste électorale à l'Hôtel de Ville.

27 octobre

Dernier jour de réception des demandes de vote par correspondance au bureau de du président d'élection.

Vote par anticipation

Dimanche 31 octobre de 9h30 à 20 h.

Tout électeur inscrit sur la liste électorale peut voter par anticipation.

Vote par correspondance

Au plus tard le 5 novembre

Dernier jour pour la réception des enveloppes du vote par correspondance.

Jour du vote

Dimanche 7 novembre de 9h30 à 20 h

Se présenter à l'endroit de vote avec la carte de rappel et l'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'assurance maladie délivrée sur support plastique par la Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Permis de conduite ou permis probatoire sur support plastique de la Société de l'assurance automobile du Québec
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces armées canadiennes